

La crise du Covid-19 et le système éducatif béninois : quels impacts pour quels changements ?

Anselme Coovi AMOUSSOU*

La grippe, la peste noire, la grippe espagnole, et plus récemment le SIDA. Le monde subit depuis toujours les affres de crises sanitaires à différentes périodes de son histoire. Ces dernières années, elles se sont rendues un peu plus répétitives avec la maladie de la vache folle, la grippe aviaire, le SRAS, la fièvre Ebola ou la fièvre Zika etc. Elles viennent, avec violence et force, rappeler la vulnérabilité humaine et les conséquences de notre insouciance. L'actuelle pandémie du Covid-19, dont l'ampleur est sans précédent à notre époque, met en lumière les faiblesses latentes de nos systèmes notamment le système éducatif : manque de moyens infrastructurels, techniques et pédagogiques, fracture numérique profonde, défaut de formation et de préparation adéquate des acteurs du secteur, gage d'une adaptation plus efficace, etc.

Bien qu'aujourd'hui un déconfinement progressif s'opère dans la plupart des pays, et que même dans certains, les écoles ont rouvert leurs portes, il n'est pas exagéré d'affirmer que cette pandémie crée une « catastrophe éducative »¹ en ce qu'elle bouleverse le calendrier scolaire et académique, révèle et accentue les faiblesses des systèmes éducatifs partout dans le monde et impose à travers les gestes barrières l'adoption d'un mode de vie difficilement homogénéisable avec la réalité des pratiques en milieu scolaire. Les pays dont les systèmes éducatifs sont présentés comme des modèles de performances sont ébranlés et essaient tant bien que mal de trouver les solutions d'adaptation à cette nouvelle donne sécuritaire dont l'école doit tenir compte désormais.

Dans ces conditions, il est important de se demander à quel point seront affectés des pays comme le Bénin, qui affichent déjà de faibles performances éducatives, une faible capacité de rétention scolaire et de résilience et quelles réponses immédiates les acteurs du système éducatif sont en mesure d'apporter pour assurer la continuité des enseignements pour les élèves. Mais il est encore plus important d'imaginer ou d'explorer les opportunités de mutations qu'offre, au système éducatif national, cette pandémie. Après la crise, trouver les moyens de jeter les bases d'un système éducatif moderne capable de mettre la technologie au profit de l'apprentissage, d'intéresser davantage l'apprenant en repensant le

* Secrétaire Général de la Confédération des Syndicats Autonomes du Bénin (CSA-Bénin).

¹ Jean-Michel Blanquer, Radio France Internationale (RFI), le 24 avril 2019.

contenu des programmes et en adoptant des démarches pédagogiques, s'adaptant mieux à ses réalités afin d'inséminer en lui la capacité à résoudre les problèmes de vie.

I. Les impacts de la crise sur le système éducatif béninois

Avant le Covid-19, malgré un taux brut de scolarisation très proche de 100% sur plusieurs années², les performances de l'école béninoise affichaient déjà un tableau peu reluisant. Une difficulté de rétention avec un niveau d'accès bas dans les cycles post primaires. Par exemple, le taux d'achèvement au premier cycle du secondaire est de 45%³ alors qu'il est de 28% pour le second cycle⁴. Plusieurs sources d'informations s'accordent pour constater que le niveau des acquisitions des apprenants béninois est largement en dessous des attentes notamment le rapport d'évaluation 2014 du PASEC/CONFENEM⁵ qui classe le Bénin à l'avant dernier rang sur dix systèmes nationaux d'Afrique évalués. Bien que datant de plus de six années, ce rapport reste le dernier que le PASEC a publié et les résultats pour le Bénin ne doivent pas avoir fondamentalement changé à ce jour. D'ailleurs, ces niveaux d'acquisition faibles sont confirmés par les résultats aux examens nationaux caractérisés par un taux d'échec important. En 2019, l'évaluation du personnel enseignant⁶ organisée par le gouvernement a révélé d'importants problèmes de niveau académique et pédagogique chez les enseignants. Par ailleurs, on peut évoquer de façon spécifique la déscolarisation des filles, le non achèvement des programmes et bien d'autres faiblesses. Il est évident que l'avènement du Covid-19 amplifiera ces difficultés et entravera les poussives avancées obtenues ces dernières années.

La fermeture des écoles, décidée par le gouvernement, pour empêcher la propagation du virus, a sans doute déjà des répercussions sur l'ensemble du système éducatif national. Ces impacts touchent et toucheront surtout les apprenants, mais également les enseignants et le mode de fonctionnement de l'école. Sur les élèves, l'interruption des apprentissages prive un grand nombre d'entre eux des possibilités de développement et de perfectionnement. Pour ceux qui avaient déjà des difficultés d'apprentissage, cela amplifie les risques de décrochage. Ces mêmes risques de décrochage existent dans les milieux défavorisés où les jeunes ont moins d'opportunités éducatives en dehors du cadre scolaire. Les mesures sécuritaires accroissent la vulnérabilité économique des familles et les risques d'une délinquance juvénile pour leurs enfants. Le manque d'interaction sociale que procure l'école est également un élément de perturbation et de vulnérabilité des plus jeunes. La faible acquisition des savoirs, consécutive au non achèvement des programmes pourrait en rajouter au taux d'échec déjà

² PSE (Plan Sectoriel de l'Education) post 2015, p. 28.

³ PSE pos, 2015, p. 38.

⁴ PSE post 2015, p. 39.

⁵ Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs /Conférence des Ministres de l'Education des Etats et Gouvernements de la Francophonie. Le rapport d'évaluation de 2014 reste le tout dernier du PASEC à ce jour.

⁶ Evaluation des compétences académiques et pédagogiques des contractuels de la promotion 2007, organisée en 2019.

préoccupant. On peut également évoquer la fonction alimentaire pour les enfants qui n'ont la garantie d'un repas sain qu'à travers leur présence à la cantine scolaire. La fermeture des écoles peut donc avoir des risques sur la sécurité alimentaire des enfants.

En revenant sur le rôle de l'école, surtout dans des régions où parfois elle constitue le seul symbole de l'appareil d'Etat, on peut imaginer l'effet d'une fermeture sur une longue période. L'école est un moyen de réduction des inégalités sociales. Et en période de crise, elle peut servir à rassurer les populations si elle reste ouverte. Une fermeture prolongée va certainement accroître les disparités éducatives, déjà prononcées, entre les régions et les classes sociales. Les restrictions imposées par les autorités béninoises pour ralentir la propagation du virus, fragilisent la situation économique de nombre de parents, qui pourraient avoir du mal à assurer la poursuite du paiement des frais de scolarité pour/de leurs enfants. Dans le secteur privé de l'enseignement, des investissements vont s'imposer aux établissements qui se verront dans l'obligation de les répercuter sur les coûts de formation.

De façon générale, la typologie du personnel enseignant est un élément d'évaluation de l'impact de la pandémie sur les enseignants. La faible professionnalisation du personnel enseignant, l'insuffisance du personnel d'encadrement pédagogique, le gel des examens professionnels peuvent conduire à une aggravation des insuffisances révélées par la dernière évaluation des enseignants du public. De plus, les enseignants du secteur privé paient le prix fort en matière de précarisation de leurs conditions de vie et de travail. En effet, l'arrêt prolongé des cours a déjà conduit à des suppressions de postes et à des mises en chômage technique dans certains établissements privés. Quand on sait que le secteur privé représente plus de 20% de l'offre d'éducation, on imagine l'ampleur de la situation et les effets sur la qualité de l'école béninoise.

II. Les perspectives pour le système éducatif à moyen et long termes

Les autorités béninoises ont déjà assuré la reprise des cours pour l'essentiel des apprenants depuis le 11 mai 2020. L'équation était de faire effectuer cette reprise dans les conditions optimales de sécurité. L'efficacité du dispositif mis en place pour garantir la santé des usagers sera évaluée plus tard à l'épreuve des faits. Pour les universités, l'activation de la plateforme numérique pour dispenser les cours avec des possibilités d'interaction entre professeurs et étudiants est l'une des innovations majeures qui lèvent un coin de voile sur les opportunités de changement et d'adaptation qu'offre la crise du Covid-19 pour notre système éducatif. De même que l'expérience des cours radiodiffusés et télévisés en cours à l'INFRE⁷ pour les classes de la Maternelle et du Primaire. Il n'y a aucun doute que le Covid-19 peut constituer un tournant important dans la modernisation des outils et de l'approche pédagogiques. Mais

⁷ Institut National pour la Formation et la Recherche en Education.

il nous faut aller plus loin pour espérer explorer toutes les pistes de changements positifs. Le but ici consiste non seulement à trouver les solutions immédiates mais surtout à opérer les réformes profondes nécessaires au renforcement de la capacité de résilience et de réaction de notre système éducatif. Il faudra massivement investir afin de renforcer le système éducatif et le rendre plus résilient. Les changements devront toucher les programmes d'études et leur pertinence, la formation des formateurs, le processus de décision, la relation école/famille, la langue d'enseignement, la place et le rôle des établissements privés, la qualité du dialogue entre acteurs, le temps scolaire etc.

- Recourir aux avantages que peut offrir une collaboration école/famille pour faciliter le suivi et l'encadrement complémentaire des enfants à la maison. La pandémie du Covid-19 a remis à l'ordre du jour la question de l'importance du duo école-famille sur la qualité des performances scolaires des apprenants. La notion de coéducation impliquant l'école et la famille est la plupart du temps assez mal comprise par les familles. Ces dernières n'ont pas les ressources culturelles ou le temps nécessaire à un suivi du travail scolaire des enfants. Ou alors, ils manquent de moyens pour leur offrir l'espace numérique pour une continuité pédagogique. Cette relation est indispensable dans des situations de crise comme celle de la pandémie actuelle pour rassurer les parents et limiter les dégâts sur les acquisitions de savoirs. Elle ne peut être sollicitée de façon efficace que si elle a été construite progressivement et antérieurement. Pour ce qui concerne le Bénin, pour relever ce défi, il faudra redéfinir le rôle et revoir le fonctionnement des associations des parents d'élèves.
- Malgré le retard du Bénin, dans le développement du numérique, il faudra investir pour rendre accessibles pour le système éducatif, les solutions alternatives qu'offrent les TIC. Les solutions d'urgence mises en œuvre dans les universités et à l'INFRE doivent couvrir l'ensemble du secteur éducatif. Bien entendu il faudra, préalablement, s'assurer de la création des plateformes numériques de cours, d'une connexion de qualité et sa disponibilité à moindre coût dans tout le pays ainsi que de l'équipement des établissements d'enseignement. Mais en tenant compte de nos réalités en matière de numérique, il faudra privilégier les éléments techniques plus basiques comme les communications téléphoniques, la radio et la télévision éducatives.
- La formation initiale et continue des enseignants doit s'ouvrir aux moyens techniques modernes. Des modules de formation sur l'usage des nouvelles technologies dans l'acte pédagogique doivent être conçus et exécutés. Il faudra également préparer le personnel enseignant à une prise en charge ou un accompagnement psychologique des apprenants de même qu'à la gestion de situation de crise telle que celle de la pandémie du Covid-19. Par exemple, savoir identifier l'essentiel sur lequel les enfants doivent se concentrer en période de crise.

- Dans la crise actuellement en cours, le système éducatif national ne semble pas s'être particulièrement distingué par l'apport de solutions significatives face à la pandémie. L'éternel débat sur la qualité de notre système et surtout sa capacité à préparer les apprenants à faire face, mérite d'être fait à nouveau. Revoir les curricula de formation et la démarche pédagogique peut offrir de nouvelles opportunités d'amélioration de notre système éducatif. La crise offre l'occasion d'adopter des contenus de programmes qui préparent les enfants à faire face aux incertitudes, à réagir et à anticiper. La prise d'initiative, la capacité à entreprendre, à innover, à créer sont les signes de performances à viser. Mais aussi procéder à une évaluation du contenu des programmes scolaires et analyser leur pertinence au regard de la finalité de l'école béninoise.
- L'introduction des langues nationales comme vecteur ou objet d'apprentissage peut être envisagée sans tabou. Il est reconnu de nombreux pédagogues que les risques de déscolarisation et d'échec augmentent lorsque la langue utilisée à l'école n'est pas la première langue de l'enfant. Les études⁸ ont montré par contre que l'on obtient les meilleurs résultats au primaire lorsque l'enseignement est fait dans la langue maternelle. L'école serait donc plus à même de fabriquer des produits plus créatifs, plus équilibrés, capables de transformer qualitativement la société. Cela rassurerait également les parents vis-à-vis de l'école et ils auront ainsi plus de facilités à communiquer et à accompagner leurs enfants dans leur cursus. Logiquement donc, le système éducatif béninois, en tranchant, courageusement, le débat de l'usage des langues nationales dans l'enseignement, se donnerait les moyens d'être plus performant et plus résilient face aux chocs externes.
- Comment se construit la politique éducative au Bénin ? Comment est-elle mise en œuvre ? Pourquoi donne-t-elle le sentiment de relever beaucoup plus souvent du tâtonnement conjoncturel que d'un projet cohérent à long terme ? Quelle est la cohérence interne entre les différents sous-secteurs que couvrent les départements ministériels ? Que peut apporter le Conseil National de l'Education (CNE) ? Autant de questions que suscite la situation actuelle et qui doit conduire à mettre en place un processus décisionnel suffisamment décentralisé qui préserve le lien fonctionnel entre le niveau central et les périphéries. Le Bénin s'est doté depuis 2018 de plan sectoriel de l'Education (PSE post 2015) qui est un document qui présente l'ensemble des réformes structurantes et la nouvelle architecture du système éducatif sur les dix (10) prochaines années. Le PSE post 2015 comporte les réponses à un certain nombre de

⁸ Unesco, Education pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux, Rapport mondial de suivi sur l'EPT (Education pour tous), 2015, 52 p. ; Kimmo Kononen, Educational in local languages : Policy and practice in Southeast Asia, Bangkok, Unesco, 2005 ; Mart Hovens, "Bilingual education in West Africa : Does it work ?", *International Journal of Bilingual education and Bilingualism*, Vol. 5, 2002, n° 5, pp. 249-266.

questions cruciales mises en évidence par la pandémie du Covid-19. La mise en œuvre d'un tel document offre une occasion aux acteurs, d'expérimenter une nouvelle démarche dans la gouvernance du système éducatif. La suggestion ici, se résume à un appel à mettre enfin en œuvre, un tel document en mettant au cœur de la démarche, la concertation avec les différents acteurs.

- Le temps scolaire, tel qu'il est aujourd'hui n'offre pas assez d'occasions de travail individuel et d'autonomisation aux élèves. Entre les emplois du temps règlementaires et les cours de renforcements et autres travaux dirigés, les élèves sont occupés de 7 à 8h par jour et 6 jours par semaine. La réforme doit dégager du temps pour des activités périscolaires (sport, culture, art etc.). Par exemple, expérimenter des journées de 5 à 6 heures en continu assorties d'un encadrement rigoureux des activités individuelles. Mais la réforme doit également viser le respect rigoureux de la division officielle du temps scolaire par l'ensemble des établissements du privé comme du public. Le débat sur la réforme du temps scolaire doit se faire pendant la pandémie pour un réaménagement des emplois du temps qui accorde du temps individuel de travail à l'apprenant. Il faut planifier les tâches de manière à faire travailler l'enfant à son rythme et en fonction de son champ d'intérêt. Ce serait une façon de préparer les apprenants à des situations exceptionnelles où ils seraient contraints de travailler sans la présence de leurs enseignants.
- Les établissements privés d'enseignement au Bénin représentent en effectif plus de 20 % de l'effectif total des apprenants (source PSE post 2015). C'est dire que le poids du privé est important et qu'il faut en tenir compte dans les réformes à opérer pour rendre le système plus performant et plus résilient. En attendant, la précarité, le manque de rigueur dans le suivi, l'absence de l'aide de l'Etat sont les questions qu'il faut trancher pour accroître l'apport des établissements privés aux performances du système éducatif. La pandémie du Covid-19 a eu le mérite de montrer la vulnérabilité des établissements privés d'enseignement à travers l'extrême précarité du personnel et le manque de moyens.

Le Covid-19, tout en exacerbant les difficultés du système éducatif du Bénin, a le mérite de nous révéler les faiblesses de notre école et de nous indiquer, par la même occasion, les voies à explorer pour nous aguerrir à mieux résister aux chocs à l'avenir. Les pistes de réflexion que j'indique sont loin d'être exhaustives et ne présentent qu'une infime partie des opportunités de changements structurels que révèle cette expérience douloureuse. Il faut que l'ensemble des acteurs s'y engagent dans la transparence et la concertation afin de mettre en place les réformes nécessaires. Dans cette perspective, Il faut encore insister sur la nécessité de donner toute son importance au dialogue social qui ne peut apporter la plus-value attendue que si les acteurs améliorent leur pratique et comportement. La reprise des classes, décidée par le gouvernement, sans aucune concertation, ni avec les parents d'élèves ni avec les représentants des enseignants, est une expérience qu'il faut éviter dans le cadre des réformes à engager pour renforcer le système éducatif national. Par nature, une crise est imprévisible et il n'existe, habituellement, pas de parade infaillible. Celle du Covid-19 est loin d'être terminée. Les solutions d'initiatives gouvernementales sans les autres acteurs sont forcément compromises. Parents et enseignants sont les acteurs qui peuvent traduire les orientations officielles en mesures concrètes pour les apprenants. Les décideurs ont intérêt à l'appréhender avec l'impératif que constitue le dialogue inclusif entre tous les acteurs du monde éducatif.

Références Bibliographiques

Article

Hovens Mart, "Bilingual education in West Africa : Does it work ?", *International Journal of Bilingual education and Bilingualism*, Vol. 5, 2002, n° 5, pp. 249-266.

Rapports

Konoson Kimmo, Educational in local languages : Policy and practice in Southeast Asia, Bangkok, Unesco, 2005

Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, Plan Sectoriel de l'Education post 2015 (2018-2030), avril 2018.

Ministère de l'Education Nationale, Actes des Etats Généraux de l'Education, 1990.

Unesco, Education pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux, Rapport mondial de suivi sur l'EPT (Education pour tous), 2015, 52 p.

Webographie

Ball Jessica, « Les enfants apprennent mieux dans leur langue maternelle », www.globalpartnership.org, 21 février 2014.

Bouh Messan Daniel, Bi Sehi Antoine Mian, « Enjeux et perspectives des usages des TIC dans la profession d'éducateurs », <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article433>, 23 juin 2017.

El Abboud Ghina., « Introduction des TIC dans les pratiques pédagogiques des enseignants de français », *Formation et profession*, 23 (1), pp. 1-10, <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2015.107>, 2015.